

4 mai 1972, Montréal

Dîner en l'honneur du Gouverneur et de parlementaires de l'État du Maine

Monsieur le Gouverneur,
Messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs,

Je suis heureux, monsieur le Gouverneur, que vous ayez répondu favorablement à l'invitation que je vous faisais en mars dernier de venir, accompagné de parlementaires et de hauts fonctionnaires de votre État, nous rendre une visite officielle à Québec. Le gouvernement et le peuple du Québec sont honorés de votre présence.

This first official meeting between our two governments seals a long friendship which has flourished the length of our common border. It is my hope, Sir, that at the close of these two days of talks which you and your associates will have with us, close collaboration will have been established between us.

Le Québec que vous visitez aujourd'hui est bien intégré au continent nord-américain dont il partage la vie, l'économie et certaines valeurs culturelles.

Il y manifeste cependant une profonde originalité. Le Québec a un destin et des responsabilités propres. L'histoire a voulu qu'il soit le seul État à majorité francophone et le principal foyer de vie et de diffusion de la culture française au Canada et en Amérique. L'homme québécois participe donc à la fois aux valeurs culturelles américaines, canadiennes et françaises.

C'est dans la mesure où il parviendra à concilier ces traits fondamentaux de sa personnalité et à développer son originalité qu'il pourra apporter sa contribution au progrès de la civilisation moderne.

Il n'est que normal que le Québec d'aujourd'hui déploie d'importantes énergies à s'ouvrir au monde. Il y va de son épanouissement. Le gouvernement du Québec a progressivement constitué avec divers États un réseau de liens privilégiés dans les sphères de sa compétence et selon ses besoins particuliers d'ordre économique, social et culturel. La coopération internationale est à notre avis un instrument indispensable de rapprochement et d'enrichissement des peuples et le complément nécessaire de nos priorités internes.

Nos premiers échanges intervinrent bien sûr avec la France, pays de nos origines, avec lequel la très grande majorité de notre population partage une culture, des valeurs et une manière d'être et de vivre. Avec la France, mais aussi avec la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Afrique francophone et bien entendu les États-Unis.

Notre délégation générale de New York et nos cinq bureaux de Boston, Chicago, Dallas, Los Angeles et Lafayette travaillent quotidiennement aux intérêts communs de nos deux territoires. Leur mandat est prioritairement économique. Leur vocation est cependant polyvalente. Ils sont autant d'instruments au service de tous les Québécois, de tous les ministères du gouvernement et des populations au milieu desquels ils œuvrent. Vous comprendrez, monsieur le Gouverneur, que le Québec, foyer de la culture française d'Amérique, a des raisons particulières de vouloir un rapprochement avec les États de Louisiane et de Nouvelle-Angleterre qui ont la responsabilité du destin de collectivités francophones importantes.

Les réalisations, depuis sa création en septembre 1969, de la Commission conjointe de coopération Québec-Louisiane dans les domaines de l'éducation, de la culture et de recherche pétrolière, nous permettent de mesurer la valeur des objectifs poursuivis et des mécanismes utilisés. Elles nous incitent à poursuivre l'expérience avec nos voisins de la Nouvelle-Angleterre.

Le Commonwealth du Massachusetts a récemment décidé d'entreprendre un programme d'échanges avec le Québec. La Commission conjointe de coopération Québec-Massachusetts a tenu sa première réunion il y a quinze jours.

On behalf of the people of Quebec, allow me to express to you, Sir, and to the eminent members of your delegation our pride in receiving you today.

J'ose croire que cette première rencontre n'est que le premier jalon d'une longue amitié et d'une fructueuse collaboration.